



4 ANS DE PROCEDURE ET AUCUNE DATE DE PROCES

Par **Fredaga**, le **22/09/2016** à **22:33**

bonjour a tous rrrnJe suis me suis fait escroquer par une négociatrice notarial d'une grande étude , L'effet date de février 2013 .rnelle ma fait miroiter des biens immobiliers en me créant des faux documents , avec des actes authentique avec bien évidemment Des documents de l'étude comportant lesrnnoms des 4 notaires associés avec en-tête le seaux de l'étudernet la signature d'un notaire associé . Elle a été licencié sur-le-champrnfaute lourde pour détournement de fond , je lui est versé la somme d'une valeur + dern200 000 €rnplus vole de cheques d'une valeur de 10000 eurosrnj'ai porté plainte contre l'escroc à la brigade des finances en février 2013rnIl faut savoir aussi que tous les biens immobilier que j'ai visitérndans l'exercice de ses fonctions et pendant ses heures derntavail et que j'avais la remise des clefs en main .rne je poursuit aussi l'étude notariales au civil qui sont responsables de leurs salariés pendant L'exercice ses fonctions de collaboratrices ..rnÇa va faire bientôt 4 ans que j'attends mon procès je n'ai toujours aucune nouvelle concernant lescro . Elle a été différé au parquet est mis sous contrôle judiciaire dans l'attente de son procès .rnpar contre au niveau de l'étude ils ont déclaré le sinistre à l'assurancernà la chambre des notaires mais l'étude se défend enrncréant des sursis à statuer en disant qu'ils ne veulent pas entendre parler de remboursement temps que leurs salariés n'est pas passer enrntjugement .il est évident qu'il essayent de de gagner du tempsrnsachant qu'il ne peuvent pas se dégager de leur responsabilités de notaire de plus ils sont assurésrn pour couvrir les préjudices subis et fautes pour remboursé leur clientsrnet qui de plus elle a reconnu tous les faits en garde à vue .rne je ne suis pas le seule à m'avoir fait escroquer au siens de l'etude notarial et bien entendu je pensernqu'elle n'est plus solvable au vue des sommes qu'elle a volé car ellerna escroqué aussi d' autres personnes et je suis le seul à poursuivre larnS CP (notaire) car je suis le seul à avoir tous les documents desrnacquisitions que j'ai acheté avec les sommes versé sous sequestrernet toutes les preuves des retraits d'argent effectué surrnmon compte.rnÉtant dans

la dépression severe depuis trois ans en arrêt de travail depuis plus 1 ans et demi avec un traitement lourd j'ai perdu goût à la vie je n'ai plus de moral car je me suis retrouvé à la rue sans rien en interdit bancaire ,voiture saisi ,suivi d'un dossier bancaire de France huissier ect... ou j'en subis encore les conséquences de cette escroquerie car je rembourse tous les mois des sommes à la BDF sans rien avoir... Je n'ai plus droit au crédit je ne peux plus refaire ma vie j'ai passé plus de six mois en hôpital psychiatrique pour une dépression sévère . ma vie est un enfer . plus d'avenir Et aujourd'hui si je suis encore en vie c'est grâce à ma fille de 13 ans ; je suis dans le désarroi le plus total . j'en peux plus .. que risque cette voleuse ...et pourquoi l'assurance de l'étude tarde à me rembourser sachant qu'il sont responsable puisque c'est pendant l'exercice de ses fonctions qu'elle a détourné autant d'argent merci de vos réponses